



Région  
Centre-Val de Loire

DAT

Références : JF/18.758

CC DES PORTES EURÉLIENNES

06 AOÛT 2018

D'ÎLE-DE-FRANCE

Madame Françoise RAMOND  
Présidente de Communauté de  
communes des Portes Euréliennes  
d'Ile de France  
6, place Aristide Briand  
28230 EPERNON

Orléans, le - 1 AOÛT 2018

Madame la Présidente,

Vous avez adressé au Conseil régional pour avis, en application des textes en vigueur, le dossier d'arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme de la commune de **Villiers le Morhier**.

Malgré tout l'intérêt de la réalisation des documents d'urbanisme, je vous informe que nous n'avons pas d'observation particulière à apporter à ce document arrêté.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil régional  
et par délégation,  
la Directrice de l'aménagement  
du territoire

Fabienne DUPUIS